PAS' partout

Luttes pour le maintien des petites écoles rurales

Luttes pour le maintien des petites écoles rurales et des structures de proximité

(dans les villages mais aussi dans les quartiers urbains)

En italique les propos du PAS 38.

INTRODUCTION

Sous les mandats présidentiels de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy, ce sont les maires, souvent de droite, des petites communes rurales, qui ont mis leur poids pour garder leurs petites écoles, essentielles pour la vie du village et souvent porteuses d'une grande qualité éducative. Le moratoire pour le maintien des classes uniques sous Edouard Balladur a longtemps protégé ces dernières des visions comptables du ministère : faire des économies d'échelle en regroupant les écoles et pouvoir supprimer ainsi des dizaines de milliers de postes à l'échelle du pays.

Paradoxalement, c'est sous la refondation de l'école du président François Hollande que les technocrates du ministère repartent à la charge pour supprimer tout ce qui est petit, faire ces économies, au nom de la modernité, et parfaire le pilotage autoritaire en regroupant les enseignants. Le mythe de l'isolement, de l'inégalité des chances dans le rural et d'écoles figées, rétrogrades, se porte bien. Propos de la ministre Najat Vallaud-Belkacem à l'Assemblée Nationale le 24 octobre 2014 : « … dans les trois ans, le nombre d'écoles à une ou deux classes est appelé à diminuer au profit de regroupements pédagogiques concentrés. »

L’EXEMPLE DE LA CHARENTE

Une traduction concrète, mais à quel prix, dans le département de la Charente, avec une bonne dose de séduction sous la forme du maintien des postes pendant trois ans pour faire passer la pilule. Et après ?

Site de la préfecture de la Charente.

http://charente.gouv.fr/Actualites/Protocole-rural-pour-la-garantie-du-maintien-des-effectifs-d-enseignants

« … L'académie s’engage à maintenir, pendant trois ans, le nombre de postes d’enseignants dans le département qui perd des élèves sous réserve que des regroupements d’écoles s’opèrent au sein des communes ou en intercommunalités. L’objectif est d’éviter les classes multiniveaux et les très petits effectifs qui ne permettent ni émulation, ni le fonctionnement efficace des équipes pédagogiques.

Les postes maintenus seront redéployés pour scolariser les moins de 3 ans, ainsi que pour renforcer les brigades de remplacement et le dispositif « Plus de maîtres que de classes ». A la rentrée prochaine, la Charente bénéficiera ainsi de 10.5 postes d’enseignants supplémentaires dans le premier degré alors que le département devrait perdre environ 220 élèves en maternelle et élémentaire. »

Sur la base de quels critères scientifiques peut-on dénigrer ainsi les classes multiniveaux ?

Voir plus loin.

Une trentaine de conventions départementales de ce type sont lancées : la moitié ont déjà été signées ou vont l’être, l’autre moitié est en phase d’écriture ou en projet (voir rapport Duran ci-dessous).

LE RAPPORT DURAN (2016)

http://www.education.gouv.fr/cid102225/rapport-sur-mise-oeuvre-des-conventions-ruralite.html

Le sénateur de l’Ariège Alain Duran a remis le 20 mai au premier ministre un rapport intitulé : « Rapport … sur la mise en œuvre des conventions ruralité ».

La refondation a « réaffirmé l’attachement de la nation au maintien d’une offre éducative de qualité dans les territoires ruraux » *et a pour objectif de* « lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative ». *Alain Duran pense que les conventions départementales comme celle de la Charente (ci-dessus) permettent d’améliorer la qualité de l’offre éducative tout en minimisant les conséquences de la baisse démographique*

structurelle du rural profond en terme de fermetures de classes. Le rapport souligne également la tendance à la paupérisation du rural, qui capte des familles à faibles revenus du milieu urbain. Mais là on est dans le grand périurbain, qui subit moins des baisses démographiques (quand il n'augmente pas sa population).

A noter que rien n'engage l'Education Nationale à maintenir les avantages des conventions (non suppression de postes) au-delà des contrats. Même si Alain Duran souhaite des avenants favorisant leur prolongation, il n'y a pas de contrainte juridique, surtout en cas de changement national de couleur politique. Le rapport ne nie pas les inquiétudes soulevées …

Qu'entend le sénateur par une amélioration de la qualité de l'offre éducative ? Il s'agit bien sûr de regroupement pédagogique concentré (en une seule école), qui favoriserait, mais à quel prix, l'accueil des moins de trois ans, la possibilité de bénéficier de « plus de maîtres que de classes », la dotation numérique et les ENT, le PEDT en regroupant les lieux d'intervention, dans un dispositif pédagogique estimé meilleur. Par ailleurs le pilotage avec des enseignants regroupés est également souligné. Pour les ENT version contrôle numérique et déshumanisation comme pour le pilotage, où est le progrès ?

Le rapport ne nie pas le fait qu'il n'est pas prouvé que les résultats scolaires sont meilleurs dans des écoles plus grandes, que les maires et la population des petites communes sont très attachés au maintien de l'école, souvent dernier service public de proximité, que les enfants devraient être transportés et qu'il faut veiller à ne pas trop rendre ces trajets trop longs, surtout pour les plus jeunes (pas plus d'une heure par jour dans les transports –sic !)

Le rapport, qui se vante d'avoir fait le tour du sujet, ne parle jamais de la qualité de la vie, de l'importance des écoles de proximité pour la vie dans les villages. Pire, il parle de « proximité » pour les RPI concentrés, comme si aller à l'école à 15 km de son village c'était encore apprendre dans son milieu de vie ! La cible des exemples de conventions départementales, ce sont principalement les classes uniques et les écoles à deux classes.

Alors que la FNER (voir ci-dessous) figure dans les associations rencontrées par Alain Duran, les avantages pédagogiques des écoles de proximité ne sont jamais cités (voir plus bas) sauf l'ambiance « familiale », incompatible avec la vision technocratique du ministère. Le procédé est malhonnête.

L'AVIS DE LA FNER, FEDERATION NATIONALE DES ECOLES RURALES,

qui se bat pour la promotion des petites structures de proximité

http://ecole-rurale.marelle.org/

« La petite école n'est pas un problème...

C'est une chance !

*** Lisez l'appel de Limoges du 6 juin 2015 (extrait ci-dessous) *sur le site.***

Forts de notre expérience, nous savons que l'avenir de l'école exige...

- un profond respect des besoins affectifs, éducatifs, culturels et matériels des enfants,

- la coopération école/famille/collectivités/associations...,

- une intégration harmonieuse dans son territoire, et une viabilité écologique à long terme.

Ce qui implique d'aller vers...

- des structures à échelle humaine, des écoles à échelle enfant,

- une généralisation du multi-âge,

- une (re)localisation de l'école le plus près possible du domicile, donc l'arrêt total des fermetures d'écoles, l'arrêt, voire le démantèlement des regroupements...

- une réduction drastique des transports,

- une insertion de l'école dans l'environnement familial, social, culturel et naturel que constitue, en zone rurale, le village.

C'est à partir des quelques pistes ci-dessous, puis d'une discussion commune que les personnes présentes le 6 juin 2015 à Limoges, ont élaboré cet appel :

…

- Considérer que toute petite école rurale est (ou peut devenir) une école alternative et que le nombre de familles cherchant une école alternative croît sans cesse... si ces familles n'étaient pas limitées par leurs moyens, une bonne partie de l'école publique serait déjà vidée.

- Fermer ces écoles, c'est attenter au principe de la démocratie …

- Les petites écoles rurales sont quasiment les alliées de la ministre comme fer de lance et appui de toute refondation !

- Proposition de laboratoire ou de "conservatoire " des classes uniques, cette structure (unique) étant - au bout du bout - une référence.

Chaque disparition d'école de ce type = faute écologique. Chaque maintien = chance pour faire autrement.

La classe unique - zéro transport entre les communes, coopération, citoyenneté - devient alors une sorte de modèle à promouvoir. La promouvoir (label ?) c'est la possibilité d'offrir un autre horizon à notre réalité d'aujourd'hui.

- Ici nous sommes bien dans l'école du XXIème siècle ... et pas dans la nostalgie du passé.

- Donc, NON ferme à toute fermeture d'école de proximité, RPI ou pas (toute fermeture d'école est bien plus catastrophique qu'une fermeture de classe). Ce serait comme la défense des voies de chemin de fer : chaque démantèlement est une faute écologique, chaque maintien est une chance pour des transports plus propres dans l'avenir …

Il nous faut garder les structures pour les faire vivre ou revivre demain...

Jean Pauly, de la FNER, écrit ceci dans Bastamag (extrait) :

… Notre époque aspire à des transitions radicales dont la dimension écologique est majeure. Si la question du climat est bien la plus importante de notre vie future, et probablement la seule question qui vaille, alors nous devons en assumer toutes les conséquences dans l'engagement quotidien et les orientations politiques. Il faut poser aussi la question de l'école sur ce plan là.

L'idée force de la transition écologique est de relocaliser : la production, la consommation, les transports… et donc aussi l'école. Chaque fermeture d'une petite école est une petite catastrophe écologique : elle détruit un environnement humain de proximité (un village ou un quartier réuni autour de son école), elle déracine les enfants de leur milieu naturel de vie, elle pousse à une concentration des élèves dans des cités scolaires inadaptées, elle fait le bonheur des entreprises de transport (et des pétroliers) mais le malheur des enfants ballotés dès leur plus jeune âge dans les ramassages scolaires …

UN VÉRITABLE PROJET POUR L'ÉCOLE EN MILIEU RURAL

Extraits

I. PRATIQUES D'ECOLE - PRATIQUES DE CLASSE

1. Préserver, voire rechercher l'hétérogénéité des âges, des niveaux, des milieux socioculturels, favorisant ainsi les interactions entre les enfants (instituées ou non en tutorat, compagnonnage, par exemple entre enfants en grande facilité et en grande difficulté, entre petits et grands...).Cette organisation nécessairement pluriannuelle leur permet, en respectant mieux leurs rythmes personnels, d'acquérir plus solidement des connaissances, ainsi que des compétences sociales et humaines.

2. Ouvrir la classe, l'école :

- Élargir progressivement les échanges avec l'extérieur de la classe (sorties, visites, intervenants, correspondance, réseaux...).

- De même, chez les enseignants, permettre, favoriser et développer leur ouverture sur l'extérieur, et leur implication dans la vie associative et citoyenne dès la formation initiale.

- Prendre impérativement en compte l'environnement local, culturel, historique, géographique, linguistique (le cas échéant, enseignement des langues dites régionales)...

- Concevoir l'école comme un lieu culturel (bibliothèque, expositions, ateliers...) s'adressant aussi à la population locale : anciens élèves, autres habitants du village...

3. Laisser aux enseignants une grande liberté pédagogique dans les méthodes et les pratiques, notamment pour permettre de s'adapter aux réalités locales, aux élèves tels qu'ils sont et tels qu'ils changent, à l'environnement géographique et social, et à leurs propres sensibilités et aptitudes.

4. Investir, utiliser, étendre au maximum tous les espaces disponibles dans l'école et autour. Les aménager autant que nécessaire.

5. Préserver une grande polyvalence des maîtres, mais en même temps, faciliter réellement la participation de divers intervenants : parents, autres bénévoles, personnes à compétence particulière (EPS, musique, arts visuels ou autres).

6. Diffuser, co-élaborer les outils pédagogiques adaptés à ces classes : plans de travail, outils auto-correctifs, fichiers...

7. Permettre d'élaborer et de réaliser des projets, d'aplanir certaines difficultés, en favorisant le désir de travailler en équipe dans et hors l'école, dépassant ainsi le concept "un maître = une classe", par la mise en place...

- de bonnes conditions d'échanges entre enseignants et avec les parents et autres partenaires : temps institués, vraie salle des maîtres...,

- de décloisonnements (maternelle au CM2, voire collège), - de maîtres supplémentaires pour un territoire et un projet définis, - de doublettes (cf. II, 10),

- d'une véritable évaluation du travail d'équipe.

8. Abaisser sensiblement les effectifs dans les classes à plusieurs cours avec maintien et ouverture d'une école possibles même à très petit effectif.

9. Améliorer les conditions d'accueil des petits, dès 2 ans si besoin, et des enfants handicapés : aide matérielle et en personnel.

10. Aider le directeur d'école (qui doit cependant demeurer enseignant, sans statut hiérarchique) : recentrer son action sur des tâches vraiment utiles pour l'école, créer des postes de secrétaires de direction (pour plusieurs écoles ou conjointement avec des institutions ou associations locales), partager les tâches de direction dans l'école... Envisager d'autres systèmes de nomination :

élection par les collègues, embauche par une collectivité, durée limitée, direction tournante ?... »

On le voit, on est loin des propos désolants sur le prétendu isolement, les soit disant mauvais élèves livrés à eux-mêmes et les prétendues pratiques rétrogrades et pauvres, propos qui continuent de salir les petites structures. Ce sont les petites écoles rurales qui ont été pionnières dans la correspondance télématique dès l'époque du Minitel avec Marelle et les CREPSC, Centres de REcherche des Petites Structures et de la Communication.

Précisons également que ces pratiques d'école ne sont pas des propos utopiques, elles correspondent au vécu de nombreuses classes, où la communauté éducative généralement assez soudée (malheureusement parfois déchirée, ça existe aussi) soutient de tels projets, à la pointe de l'innovation pédagogique … officiellement chère à la refondation !

En Isère, trois postes d'enseignants (déchargés de classe) d'EMALA (Equipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation), à Valbonnais, à Mens et à Monestier de Clermont, favorisent la circulation de matériel pédagogique, les projets communs, les rencontres et les échanges. Les EMALA existent aussi dans quelques autres départements On est loin des petites structures qui seraient isolées et livrées à elles-mêmes ! Quand l'Education Nationale maintient les petites écoles (et ne laisse pas des classes uniques à 25 élèves sans ouverture de deuxième classe, ça existe) et les renforce par des moyens adaptés, ça marche !

Mais qu'en est-il des résultats, puisque certains s'évertuent à affirmer que les élèves issus de classes uniques ou de petites classes réussiraient moins bien que les autres au collège ?

En 1990, une étude émanant du ministère (Françoise Oeuvrard, direction de l'évaluation et de la prospective) et citée par Bernard Collot, fondateur des CREPSC dit :

"Le niveau de connaissance des élèves de ces petits établissements (il est bien question dans son texte des classes uniques) est identique - voire supérieur - à celui de l'ensemble des élèves en CE2 et en 6ème". Elle constate également que, s'il y a orientation différente en fin de 3ème, la cause n'est pas la petite taille des établissements mais "doit être rapportée au contexte social et culturel". »

On peut préciser également que les capacités d'autonomie, de coopération, de recherche et d'initiatives, souvent encouragées en classe unique, sont précieuses au collège et constituent un levier pour les apprentissages. L'ouverture pratiquée aujourd'hui régulièrement par les petites écoles rurales

met également à l'abri les élèves ruraux lors de l'arrivée au collège : le plus souvent il n'y a plus de choc culturel comme autrefois, contrairement à ce qu'affirme le rapport Duran.

CONCLUSION

Il ne faut pas se voiler la face : la fermeture des petites écoles s'inscrit dans une politique de sape des services publics ruraux ou de quartiers urbains et n'est pas sans rapport avec la loi NOTRE qui vise à regrouper les communes rurales en supprimant les petites. Pourtant la proximité maintient la vie, la qualité des relations et respecte les objectifs de la COP 21 en limitant les émissions de CO2 !

En se désengageant du rural, l'Etat transfère de nouvelles charges de transport et de cantine aux collectivités locales et aux familles … Une étude des CREPSC prouve que globalement (Etat + collectivités locales) les fermetures de petites structures coûtent plus cher que leur maintien !

Le contexte des nouveaux cycles et le rapprochement école-collège, s'il est potentiellement intéressant pédagogiquement, est source d'inquiétude quant à une hiérarchisation supplémentaire. Un rapport de l'inspection générale propose le regroupement administratif des écoles avec l'hypothèse d'un établissement du premier degré dirigé par un directeur d'école adjoint du principal du collège ... Dans ce contexte la disparition des petites écoles facilite cette centralisation et cette hiérarchie renforcée. Le rapport Duran cite souvent cet autre rapport et a pour dernière proposition la liaison école-collège. On voit venir que, si par hasard le RPI centralisé se trouvait juste à côté du collège, on atteindrait le nirwana ! Les exemples de conventions départementales plébiscitent cette liaison école-collège.

Le PAS 38 UDAS a participé aux rencontres de Paris, en octobre 2015, qui ont suivi celles de Limoges. En plus des analyses déjà décrites plus haut , il a été proposé ceci :

Face au constat que les seules écoles qui ouvrent en milieu rural sont les écoles alternatives (Steiner, Montessori...), relayer l'appel pour des pratiques de pédagogies différentes au sein de l'école publique ...

La lutte pour le maintien des petites structures ne fait pas la une des médias ni des publications de nos concurrents syndicaux. Elle est pourtant très importante. Si elle est perdue, nous ferons un pas de plus vers la standardisation

des écoles et de la pédagogie. Si elle est gagnée, la culture émancipatrice souvent présente dans les petites écoles aux pédagogies « artisanales » et un aménagement équilibré du territoire gagneront aussi. La proximité, c'est la vie !

Copyright © 2015, PAS38 UDAS, tous droits réservés

Notre adresse mail est :
pas38@wanadoo.fr

Vous voulez vous désinscrire ?

This email was sent to << Test Email Address >>
why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences
PAS38 · pas38@wanadoo.fr · Grenoble 38000 · France

MailChimp